

19e session de l'Assemblée générale de l'UICN – Union mondiale
pour la nature Buenos Aires, Argentine 17 au 26 janvier 1994

19.27 Coopération pour la création «d'emplois verts»

RECONNAISSANT qu'il existe des possibilités importantes de réduire les impacts préjudiciables de l'industrie sur l'environnement mondial grâce à des technologies nouvelles et à certaines pratiques traditionnelles;

L'Assemblée générale de l'UICN Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

1. ENCOURAGE les Etats membres à aider à la création, dans leurs pays respectifs, d'industries bénéfiques pour l'environnement ou, du moins, qui réduisent les impacts préjudiciables à l'environnement.
2. ENCOURAGE EN OUTRE les organisations internationales bilatérales et multilatérales, à aider les Etats à «verdir» l'industrie et à créer des "emplois verts», en collaboration avec les entreprises, l'industrie, les syndicats et le commerce.
3. DEMANDE au Programme des Nations Unies pour le développement de coopérer avec d'autres organismes bailleurs de fonds, avec la Commission du développement durable et avec des organismes représentant les entreprises, l'industrie, les syndicats et le commerce à la préparation d'une stratégie coordonnée visant à «verdir» l'industrie et à créer des «emplois verts».